

COMMUNE DE PARDAILLAN

822 route de Pardailan 47120 Pardailan

05.53.83.02.05 / mairie.pardailan@wanadoo.fr / <https://www.pardailan47.fr>

FICHE DE RENSEIGNEMENTS pour une INSCRIPTION à la cantine scolaire et/ou garderie périscolaire - année scolaire 2022/2023 à remettre au plus tard le 9 septembre 2022

Coordonnées de l'ENFANT à inscrire à la cantine :

Nom..... Prénom.....
Né(e) le à.....
Adresse de l'enfant :

CLASSE : maternelle CP CE1 CE2 CM1 CM2

Responsable légal et financier n°1 (Père, mère, tuteur)

Nom Prénom :

.....

Né (e) le.....

à.....

Lien de parenté :

Adresse :

.....

N° téléphone :

Courriel :

Responsable légal et financier n°2 (Père, mère, tuteur)

Nom Prénom :

.....

Né (e) le.....

à.....

Lien de parenté :

Adresse :

.....

N° téléphone :

Courriel :

Santé de l'enfant : Merci d'indiquer si votre enfant a des allergies alimentaires, régime particulier, PAI, etc. :

.....
.....
.....

GARDERIE : matin soir

Choix du mode de paiement des factures cantine :

- le **prélèvement mensuel automatique** (remettre à la mairie le règlement financier et le mandat SEPA ci-joints)
- En ligne dans votre espace personnel du site impots.gouv.fr -> onglet **PAIEMENTS** -> **FACTURES PUBLIQUES**
- En ligne sur le site payfip.gouv.fr avec les références indiquées sur l'avis des sommes à payer
- Par carte ou en numéraire dans un bureau de la Française des jeux agréé DGFIP dans la limite de 300€ muni du QR code figurant sur l'ASAP
- Par virement sur le compte BANQUE DE FRANCE de la Trésorerie figurant sur l'ASAP
- par chèque adressé au Centre Encaissements de Rennes avec l'enveloppe jointe à cet effet.

Je soussigné(e).....,

Responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Fait à Pardailan, le

Signature(s) :

Vos données recueillies dans ce formulaire sont destinées à la Mairie de Pardailan en sa qualité de « Responsable de traitement », aux seules fins de bonne gestion administrative. Ces données sont réservées aux besoins du service Scolaire et des services de recouvrement. Vous êtes informé que les renseignements transmis font l'objet d'un traitement informatisé. Vos données sont conservées le temps de la relation contractuelle avec les dits services (scolarité). Conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à la loi « Informatique et libertés », vous pouvez exercer vos droits sur les données vous concernant auprès du Délégué à la Protection des Données par voie postale à la mairie de Pardailan ou par mail à mairie.pardailan@wanadoo.fr.